

Violences
faites aux femmes

MOBILISER LES PROFESSIONNEL-LE-S PAR LA FORMATION

20 novembre 2014
Université Descartes Paris 5



Les violences faites aux femmes: un enjeu de la formation continue territoriale

Nathalie Robichon, responsable du service des pôles de compétences

Lutte contre les exclusions, Enfance, Autonomie du CNFPT

INSET Angers



Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale: ses missions et son organisation

- Ses missions: assurer la formation de **l'ensemble des personnels de la FPT** sur **l'ensemble du territoire français**
 - L'ensemble des professionnels:
 - 1,9 millions d'actifs
 - 8 filières statutaires (administrative, technique, sociale, médico sociale, médico technique, culturelle, sportive, sécurité, animation, sapeurs pompiers)
 - 35 familles professionnelles (regroupements de métiers)
 - 233 métiers

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale: ses missions et son organisation

- Une organisation territoriale qui couvre l'ensemble du territoire et est structurée ainsi:
 - 29 délégations régionales (dont 5 DOM)
 - 64 antennes départementales
 - 18 pôles de compétences
 - 5 instituts nationaux

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale: ses missions et son organisation

- Le rôle des pôles de compétences:
 - Conduire une veille sur l'évolution des politiques publiques et des métiers qui les mettent en œuvre afin d'aider à la décision lors de la définition des orientations de formation de l'établissement
 - Animer le réseau interne des conseillers formation dans chaque « spécialité »
 - Représenter le CNFPT dans les réseaux et groupes de travail nationaux
 - Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et de ressources formatives au sein de l'établissement.

L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- Jusqu'à aujourd'hui, une offre de formation variable suivant les régions, pas de coordination sur le plan national, une dispersion : des titres et des contenus hétérogènes
- Peu de lisibilité pour analyser notre offre

L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- 2014: collaboration avec la MIPROF
- Enjeux:
 - Mieux cibler la formation des travailleurs sociaux
 - Construire une démarche structurée sur le plan national dans notre institution.



L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- Art 51 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 qui fait suite à l'art.21 de la loi n°2010-769 du 9 juillet 2010:
- « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, des travailleurs sociaux, des magistrats, des fonctionnaires et personnels de justice, des avocats, des personnels enseignants et d'éducation, des agents d'état civil, des personnels d'animation sportive, culturelle et de loisirs, des personnels de la police nationale et des polices municipales et de la gendarmerie nationale, des personnels de préfecture chargés de la délivrance des titres de séjour, des personnels de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et des agents des services pénitentiaires **comporte une formation sur les violences intra familiales, les violences faites aux femmes ainsi que sur les mécanismes d'emprise psychologique** »

L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- Méthode:
 - Réaliser une note d'impact de l'art.51 de la loi n°2014-873 du 4 aout relative à la formation des professionnels sur l'offre de service du CNFPT
 - Mobiliser les pôles de compétences concernés (social, enfance, sécurité, santé, juridique, RH...)qui couvrent l'essentiel de la cible de l'art.51 dans la territoriale
 - Construire une offre de service coordonnée entre les différents réseaux professionnels

L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- Une construction autour de plusieurs axes:
 - Culture commune sur la problématique de la lutte contre les violences faites aux femmes
 - Approfondissements spécialisés en fonction des besoins de chaque catégorie de personnel
 - Sensibilisation / formation de l'encadrement
 - Formation de formateurs

La démarche doit être la plus intégrée possible

L'implication du CNFPT et la lutte contre les violences faites aux femmes

- **Où en sommes nous aujourd'hui?**

Rencontre entre la MIPROF et le réseau des conseillers formation du social en juin 2014

Création d'une journée d'information qui a vocation à être déployée sur les territoires, le 17 novembre 2014:

Le programme: ampleur des violences, les mécanismes, l'état du droit (sous différents angles), le rôle de la police, les mises en œuvre de partenariats sur les territoires (présentation d'observatoires)...

270 participants : des travailleurs sociaux, puéricultrices, sages femmes, policiers, territoriaux principalement mais aussi des représentants de la police nationale, de la gendarmerie, de FPH, de l'Education Nationale et des élus



Le partenariat est aussi souhaitable en formation

Des formation interinstitutionnelles et inter professionnelles pourraient s'envisager avec d'autres partenaires

Comme les professionnels, les organismes de formation s'organisent de plus en plus en réseau pour relever le défi de la formation dans le champ des politiques sociales.

Les violences faites aux femmes: un enjeu de la formation continue territoriale

Je vous remercie de votre écoute

